

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 3 JUILLET À 20 HEURES 30

L'An Deux Mille Sept, le 3 Juillet 2007

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi le Mardi 3 Juillet 2007 à 20 Heures 30 en séance publique, sur convocation de Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : Monsieur Marcel COULIOU

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Christine DEVOISINS, Louis GOMBAUD, Michel FOURNIALS, Laure SUDRE, Jean SICARD, Michel FRANQUES, Guy BORIES, Jean-Louis MATHIEU, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Michel ANDRAL, Christian CHAMAYOU, William NION, Félix TORRÈS, Gérard POUJADE, Michel MIENVILLE, Marcel COULIOU, Jean-Marie GARCIA, Jacques LASSERRE, Michel MALATERRE-FOURÈS, Maryse BERTRAND, Michel DELPOUX, Serge NEAU, Michel ALBINET

Membres suppléants votants : Messieurs André BAUP, Claude RAMON, Eliane CARLES

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Messieurs Jacques HUC, Georges LACOMBE, Nicole CABASSOT, Doris HUCHEDÉ, Patrice MANGIONE

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Pierre FERRIERES, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Geneviève PARMENTIER (Pouvoir à Madame Laure SUDRE), Olivier BRAULT, Louis BARRET, Pierre COSTES, Dominique BILLET (Pouvoir à Madame Christine DEVOISINS), Christian BONZI, Max AMIEL, Claude JULIEN, Thierry ASTOULS, Jean-Pierre BOUCLY, Michel TRÉBOSC, Viviane COMBES

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Laurence PUJOL, Isabella DUFOUR-BAUMGARTNER, Jean CAYRÉ, Jacqueline LAPEYRE, Gisèle DEDIEU, Frédéric ESQUEVIN, Josette BES, Josette BOUIN, Élisabeth BOISARD, Nicole ENGEL, Valérie ROMAIN, Bérengère MAUZY, Bruno CRUSEL, Josian VAYRE, Pierre GUIRAUD, Gérard FABRE, Christian MALGOUYRES, Henri JALBAUD-PUECH, Patrick TRANIER, Jean-Claude RAFFANEL, Elisabeth LARAUD, Gérard SOULOMIAC, Anne-Marie ROSÉ, Joëlle FRANQUES, Francis MARCHAND, Francis CANOVAS, Pierre CRESPO, Marcel CASSAGNES, Brigitte CARRÈRE-DESFARGES, Jacques ANDRIEU, Christiane SEGURA, Jean-Philippe ROQUES

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 34

Votants (titulaires, suppléants votants, représentés) : 31

N° 2 - 75 / - 2007 : EXTENSION DU RESEAU ET CREATION DE SERVICES DE TRANSPORTS A LA DEMANDE (TAD)

Pilote : Transports Urbains

Autres services concernés : Finances et Budget

Monsieur Louis GOMBAUD, rapporteur

Lors de sa création en janvier 2003, la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois est devenue Autorité Organisatrice des Transports Urbains sur le territoire de ses 17 communes.

La gestion du réseau Albibus qui fonctionnait sur les communes d'Albi et du Séquestre a été transférée dans ce cadre à l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale.

Depuis le 1^{er} septembre 2006, la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois a pris en charge les transports scolaires, organisés précédemment par le Conseil Général du Tarn. Par ailleurs, des lignes régulières antérieurement mises en œuvre par le Département ont été intégrées au réseau urbain dès lors qu'elles étaient comprises entièrement dans le PTU de l'agglomération albigeoise.

Cette intégration de compétences a permis l'extension du réseau de transports urbains à 7 communes supplémentaires portant à 9 le nombre de communes desservies.

Une nouvelle étape est programmée pour la rentrée de septembre 2007 avec l'extension du réseau vers deux nouvelles communes, Castelnau de Lévis et Puygouzon, afin d'aboutir à la constitution d'un véritable réseau d'agglomération permettant de répondre aux besoins des habitants.

De plus, pour les 6 communes qui ne peuvent être desservies par le réseau urbain, il est prévu la création d'un service de transport à la demande, sur réservation préalable, 24 heures à l'avance et sur tracé virtuel.

Ces Transports à la Demande fonctionneront du lundi au vendredi de 9 heures à 18 heures par rabattement sur les lignes régulières les plus proches pour éviter l'entrée de véhicules supplémentaires dans le centre ville d'Albi.

La mise en service complète et effective des services Transport à la Demande et des extensions du réseau vers Castelnau de Lévis et Puygouzon est programmée pour la rentrée 2007.

Corollairement, la restructuration du réseau mise en œuvre depuis 2004 vise à définir les tracés les plus directs pour offrir des temps de parcours satisfaisants aux usagers du réseau. Une attention particulière a été portée à l'adéquation du cadencement sur les axes les plus fréquentés. Par ailleurs, il a été recherché une hiérarchisation de l'offre de transports avec le déploiement d'un réseau de base de lignes régulières complété aux heures de pointe par des services de renfort scolaire.

Enfin, le transport de personnes à mobilité réduite (TPMR), désormais directement assuré par le service de transports de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

intervient sur l'ensemble du périmètre de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

VU la loi d'orientation des transports intérieurs du 30 décembre 1982,

VU la loi relative aux libertés et aux responsabilités locales du 13 août 2004,

VU l'Arrêté Préfectoral du 24 Décembre 2002 de création de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

VU la délibération N° 21/21 du 6 Janvier 2003 de mise en œuvre de la compétence transports dès le 1^{er} Janvier 2003,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

✚ **DÉCIDE** de l'extension du réseau de transports urbains aux communes de Castelnau de Lévis et Puygouzon.

✚ **DÉCIDE** de la création d'un service de transports à la demande sur les 6 communes suivantes, non desservies par le réseau urbain de lignes régulières :

➤ Rouffiac - Carlus- Saliès- Dénat - Labastide Dénat - Fréjairolles vers Albi

✚ **DIT QUE** le service de Transport pour Personnes à Mobilité Réduite concerne les 17 communes du Périmètre de Transports Urbains.

✚ **PRÉCISE QUE** les crédits nécessaires aux extensions proposées et au service de Transport à la Demande sont prévus au budget 2007.

Pour extrait conforme,
Fait le 3 Juillet 2007,

Le Président,

Philippe BONNECARRÈRE

